



Cour d'honneur, partie de la cour qui s'étend entre le bâtiment méridional du corps de logis principal et la chapelle, vue en regardant vers l'ouest, c'est-à-dire vers la mer.

IVR31_20086200029XE

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation